

CONSIGNES DIRIGEANT

Période du 15 décembre



J'adopte les bonnes attitudes pour une pratique en toute sécurité

1 LES REGLES GENERALES



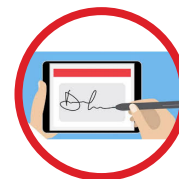
RESPECTER
LES GESTES BARRIÈRES



RESPECTER LES
DISTANCES PHYSIQUES
*Conserver une distance
minimale de 2m entre chacun.*



PORTER UN MASQUE
OBLIGATOIRE

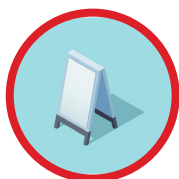


SIGNER LE LISTING
DE PRESENCE
*Prévoir un stylo
Les listes seront mises à disposition
des services sanitaires
en cas de demande à visée
épidémiologique.*

2 ORGANISER LA REPRISE



S'INFORMER DES
DISPOSITIONS
LOCALES.
*Mise à disposition des
salles et créneaux d'entraînement.*



INFORMER SES LICENCIÉS
DES CONSIGNES FÉDÉRALES
ET GOUVERNEMENTALES.
*Afficher et/ou transmettre par mail
les consignes fédérales
et gouvernementales*



NOMMER UNE PERSONNE
EN CHARGE DE L'ACCUEIL
DES PRATIQUANTS
ET DE L'APPLICATION
DES GESTES BARRIÈRES.



ARCHIVER LES LISTES
DE PRESENCE

3 ASSURER LES MESURES SANITAIRES



PREVOIR DU GEL
HYDRO-ALCOOLIQUE POUR
LES PRATIQUANTS ET LE STAFF.
*Lavage des mains
avant et après la séance au minimum*



PREVOIR DES MASQUES
POUR LE STAFF.



PRÉVOIR DES LINGETTES
DESINFECTANTES POUR LE STAFF.

PRÉVOIR DES POUBELLES
A METTRE A DISPOSITION.